

Bruxelles, le 26 septembre 2017
(OR. en)

12552/17

AGRI 499
AGRIFIN 94
FIN 571
ENV 770

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. préc.:	WK 6117 2017: 5647/17: 5647/17
Objet:	Rapport spécial n° 34/2016 de la Cour des comptes européenne intitulé: "Lutte contre le gaspillage alimentaire: une occasion pour l'UE d'améliorer l'utilisation des ressources dans la chaîne alimentaire" - <i>Conclusions du Conseil (25 septembre 2017)</i>

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur le

rapport spécial n° 34/2016 de la Cour des comptes européenne intitulé: "Lutte contre le gaspillage alimentaire: une occasion pour l'UE d'améliorer l'utilisation des ressources dans la chaîne alimentaire",

que le Conseil a adoptées lors de sa 3560^e session tenue le 25 septembre 2017.

Conclusions du Conseil

sur le rapport spécial n° 34/2016 de la Cour des comptes européenne intitulé:

**"Lutte contre le gaspillage alimentaire: une occasion pour l'UE d'améliorer l'utilisation
des ressources dans la chaîne alimentaire"**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

- 1) SALUE le rapport spécial n° 34/2016 de la Cour, qui examine le rôle que l'UE peut jouer dans la lutte contre le gaspillage alimentaire;
- 2) SOULIGNE la volonté du Conseil de lutter contre le problème du gaspillage alimentaire et RAPPELLE à cet égard:
 - les conclusions du Conseil du 20 juin 2016 intitulées "Boucler la boucle - Un plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire"¹; et
 - les conclusions du Conseil du 28 juin 2016 sur les pertes et gaspillages alimentaires²;
- 3) INVITE la Commission, les États membres et les autres parties concernées à prendre dûment en considération ces conclusions du Conseil dans le cadre du suivi des recommandations de la Cour.

¹ Doc. 10518/16.

² Doc. 10730/16.